La Grève des Tramways Mongy

LA JOURNÉE DE MERCREDI

La situation n'a pas changé. D'un côté, les grévistes maintiennent leurs revendications et se déclarent prêts à poursuivre la grève ; de l'autre, M. Guillon, directeur de la Compagnie Mongy, ne prétend pas céder aux récriminations de son personnel, jugeant qu'en toute cette attitude la discipline et l'ordre de son administration seraient compromis.

Dans le courant de l'après-midi, M. Guillon, un administrateur de la Compagnie et une délégation d'employés, se sont rencontrés dans le cabinet de M. Trépont, préfet du Nord. La conversation fut longue et animée, mais aucune entente ne se livra jour après les échanges de vues et les explications des parties en cause.

Sur les lignes de Roubaix, Tourcoing et Leers, toujours désertes, aucun incident n'a été signalé.

L'administration Mongy avait songé, ainsi que nous le disions hier, à mettre en circulation quelques voitures, mais devant l'attitude toujours menaçante de certains grévistes, elle s'en fut, avec juste raison, s'abstenir.

UNE RÉUNION D'ARONNÉS

Un groupe d'abonnés, justement émus par la situation onéreuse qui leur est causée par la grève, projette une réunion pour ce soir jeudi, à 7 heures et demie, à « La Cloche », place du Théâtre, à Lille, afin de s'entendre au sujet de la suspension des services et de son rapport avec les abonnements en cours. Il est donc fait appel à tous les abonnés des diverses lignes du Mongy pour se joindre à ce groupe, en vue d'une action commune.

A ROUBAIX

Contrairement aux prévisions formulées, aucune voiture n'a été mise en circulation sur nos lignes, au cours de la journée de mercredi. Ce contre-temps a semblé tout particulièrement désagréable aux nombreux voyageurs qui se sont rendus, en pure perte, au terminus de la Compagnie, place de la Liberté.

Un assez fort contingent de grévistes appartenant au dépôt de Leers, a circulé en ville, continuant les quêtes des journées précédentes. Aucun incident.

L'ART AU FOYER

Une lettre à M. Paul Bersez

La lettre suivante vient d'être adressée à M. Paul Bersez, sénateur du Nord, par M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts :

« Paris, le 25 mai 1914.

« Monsieur le Sénateur,

« Vous avez bien voulu m'exprimer le désir de voir attribuer des gravures à la Société « l'Art au Foyer », d'Avesnes.

« J'ai l'honneur de vous informer que je tiens prendre une note spéciale de votre demande qui est soumise dès maintenant à l'examen d'usage et que je ne manquerai pas de vous tenir au courant de la suite qu'il me sera possible de donner à cette affaire.

« Agréez, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération.

« Le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts,

« Signé : JACQUIER. »

Les jeunes bandits de Seclin

M. Delaïé, juge d'instruction, s'est rendu hier matin à Seclin, pour continuer son enquête au sujet des actes de banditisme commis dans la région de Seclin, par trois jeunes vauriens depuis quelque temps sous les verrous.

Nos lecteurs se souviennent des exploits commis par Théophile Wastels, 19 ans ; Georges Hornain, 16 ans, et Joseph Gautier, 19 ans. Ils avaient tenté d'incendier la gare de marchandises de Seclin, détérioré un rail pour faire déraller un rapide et cambriolé plusieurs fermes ou maisons.

M. Delaïé a fait amener les précoces bandits sur les lieux de leurs méfaits et leur a fait préciser quelques points de détail.

En outre, le magistrat a entendu MM. Lignoux, chef de gare de Seclin ; Lagache, receveur en chef de la Petite Vitesse ; Corbusier, facteur mixte ; Mutteau, porteur d'eau, et Gillot, aiguilleur. Ces personnes firent le récit de la nuit tragique qu'ils vécurent, le 28 mars dernier, et au cours de laquelle, on se le rappelle, ils durent fuir devant les flammes qui dévoraient les dépendances de la gare de Seclin. Les incendiaires, qui sont les jeunes bandits arrêtés, furent alors confrontés avec ces témoins de leurs exploits, mais aucun d'eux ne fut reconnu. Néanmoins, le sieur Gautier, qui, jusqu'à ce jour avait nié, avoua spontanément devant les magistrats et des accusateurs.

Le parquet de Lille se rendra à nouveau à Seclin la semaine prochaine, afin de poursuivre son enquête sur les autres méfaits des jeunes bandits.

Un cantonnier de la voie broyé par deux trains à Marquise

Hier matin, au kilomètre 273650, entre les stations de Marquise et Caffiers, à un endroit où la voie fait une courbe et est en tranchée, travaillait une brigade de cantonniers.

Survint le train de voyageurs n° 28, partant de Calais à 7 heures 14. Les cantonniers se gardèrent sur l'accotement, à l'exception du nommé Florin Blanjoy, âgé de 31 ans et demi, marié, père de deux enfants, et habitant Ferques, qui commit l'imprudence de se placer sur la voie ascendante.

A ce moment arrivait le train de marchandises 5705 venant de Boulogne. Blanjoy, pris entre les deux trains, voulut se coucher dans l'entre-voie, mais il était trop tard et le corps du malheureux fut atrocement broyé.

Ses restes ont été transportés à Marquise, en attendant leur transfert à Ferques.

LILLE

Ephémérides lilloises de l'Année terrible

du 28 Mai 1871

Un détachement de 60 pompiers lillois, commandés par un capitaine et 3 officiers, munis de matériel, devait partir pour Paris afin d'aider à combattre les incendies allumés par la Commune, mais il reçut un contre-ordre de Versailles.

Les services téléphoniques DE LILLE

Leur réorganisation

Une note de l'Administration

L'Administration des P. T. T. communique la note suivante, en réponse à un rapport du groupe du Nord de l'Association Générale des P. T. T. :

« L'Association Générale des Agents des P. T. T. a soumis à l'Administration un rapport du groupe du Nord relatif à la réorganisation du poste central téléphonique de Lille.

« Les travaux de réaménagement, effectués dans le bureau de Lille ont été menés avec une grande célérité. L'activa surveillance dont ils ont été l'objet a permis d'occasionner le moins de gêne possible pour le personnel et de n'apporter aucun dérangement dans les communications.

« D'autre part le meuble urbain reçoit actuellement 2.960 abonnés, desservis par 22 opératrices, soit une moyenne de 132 abonnés par opératrice.

« Un marché passé avec la Société Industrielle des Téléphones a prévu la transformation du multiple de Lille.

« Etant données les améliorations dans l'exécution du service, qui résulteront de l'installation de la batterie centrale, l'Administration estime qu'une opératrice pourra desservir de 130 à 150 abonnés, ce qui n'a absolument rien d'exagéré sur un meuble à batterie centrale et dans un réseau qui ne comporte qu'un seul poste central.

« Les opératrices peuvent être assurées, nous dit-on, qu'elles desserviront plus facilement 150 abonnés sur un groupe à batterie centrale que 130 abonnés sur un groupe du meuble actuel.

« L'Administration veillera, d'ailleurs, à ce qu'un groupe ne soit jamais trop chargé; l'établissement d'un répartiteur intermédiaire permettra une plus équitable répartition des abonnés à trafic sur les divers groupes du meuble. »

MEETING D'HORTICULTURE

du 24 Mai 1914

Nous donnons ci-après les principales récompenses qui ont été attribuées :

Première section Orchidées. — Diplôme d'honneur : M. Bériot, à Lille, pour un Odontog apiferum.

Certificats de mérite par acclamation : M. Fenyeu, à Hellemmes, pour un Odontog Crédpum Edmond Bara, un Cattleya Undine Düsseldorfii, un semis de Miltonia. — M. Maillard, à Saint-André, pour un Odontog. Eximium Blotchoe, un Odontioda Charlesworthi. — M. Bériot, à Lille, pour un lot d'orchidées, un Odontog. Nigrum, un Odontonia Fivesensis, un Odontog. eximir spectabile, un Odontog. apifera.

Deuxième section : Horticulture et plantes de serre. — Diplômes d'honneur : M. Mulsard, horticulteur à Lille, pour un lot d'Anthurium Scherzerianum. — M. Verwort, jardinier chez Mme Saint-Léger, à Verlinghem, pour un lot d'Hortensias Otaksa. — Le jardin botanique de Lille, pour un lot de plantes scientifiques.

Certificat botanique : Le jardin botanique de Lille pour un Lycopodium pinnifolum.

Certificats de mérite par acclamation : Le jardin botanique de Lille, pour un Dichorizandre, un Platycerium. — M. Merquant, jardinier chez Mme Albert Motte, à Croix, pour un lot de Schizanthus, un lot de Nemesia d'Afrique, un lot d'Hortensias, une composition florale. — M. Depuit, jardinier chez M. Nuyten, à Lambersart, pour un lot de Petunias doubles. — M. Guelle, jardinier chez M. Descamps, à La Madeleine, pour un lot de Calcéolaires hybrides.

Des certificats de mérite avec félicitations à M. Douvrin, jardinier chez M. Nicolle, à Lomme ; à M. Deplanque, jardinier chez M. Robert Fontaine, à Marcq-en-Barœul.

La Grève du Gaz de Wazemmes

LA REPRISE DU TRAVAIL EST DÉCIDÉE

Mercredi matin, les terrassiers et monteurs de la Compagnie du Gaz de Wazemmes, qui se sont mis en grève, mardi matin, ont eu une entrevue avec M. Couvreur, leur directeur.

La conversation roula sur le renvoi d'un ouvrier monteur cause du conflit M. Couvreur, très aimablement, écouta les délégués grévistes et leur expliqua, avec preuves à l'appui, les raisons qui avaient motivé une semblable décision à l'égard de ce compagnon de travail. « C'est une décision parfaitement justifiée, leur dit-il en substance, car à la suite de ses graves manquements et de ses tromperies sur les heures de travaux journaliers, cet ouvrier aura à très bien pu encourir une sanction beaucoup plus sévère. » Les grévistes, devant ce état de choses s'inclinèrent. Néanmoins, ils déclarèrent à M. Couvreur qu'ils allaient se réunir avant de prendre une décision. Et c'est ce qu'ils firent, vers 4 heures moins le quart de l'après-midi. Au cours de cette réunion, à l'unanimité, il fut décidé que le travail serait repris aujourd'hui matin. Tout est bien qui finit bien.

Baume Victor ! Remède merveilleux contre **névralgies, sciatique, rhumatisme.** 2 fr. 50 le flacon franco. Glaesel, pharmacien, rue Grammont, 28, Paris. 1977

AMICALE LAÏQUE VAUBAN

La commission de l'Association des anciens élèves des écoles laïques du quartier Vauban, à l'honneur d'informer les sociétaires, honoraires et actifs, qu'un grand concours de tir pour, consistant en nombreux prix de volailles, leur est offert le lundi de la Pentecôte 1er juin, de 9 heures à midi, à l'Ecole Vauban, place Catinat.

En outre, une excursion à Phalempin sera offerte à environ une centaine d'enfants pauvres de l'école, le jeudi 25 juin 1914.

Les parents qui désireraient en faire partie sont priés de le faire connaître à M. Thouvignon, président de l'Amicale, rue de Canteleu, 138.

UNION PHOTOGRAPHIQUE DU NORD

L'Union Photographique du Nord organise une exposition qui aura lieu en juin prochain, dans les locaux de la société, 116, rue de l'Hôpital Militaire, à Lille, et qui réunira les œuvres des membres de cette société et de ses sections.

Cette exposition durera deux jours et sera ouverte en sera entièrement gratuite. Y figureront des œuvres artistiques, des photographies documentaires et scientifiques et une section spéciale pour débutants.

Nous souhaitons bon succès à l'Union Photographique pour son heureuse initiative.

LIQUEUR
CORDIAL-MEDOC

LA PORTE DE LA CITADELLE

MONUMENT HISTORIQUE

La sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts vient de classer parmi les monuments historiques la Porte de la Citadelle.

SUCREZ VOS FRUITS AVEC
LE SUCRE BEGHIN

Une fête d'escrime à la Citadelle

La superbe réunion organisée par M. le commandant Tupinier, du 43e, a remporté un très beau succès. L'élite des militaires adonnés dans l'art de l'escrime, officiers et sous-officiers, étaient invités à prendre part à ce tournoi qu'honoraient de leur présence le général Gallet, commandant la 1re division, M. le général Marjoulet, commandant la 1re brigade d'infanterie ; M. le colonel Proye, du 43e.

La plupart des officiers de la garnison de Lille a été gagné pour la deuxième fois par l'équipe du 43e décimant successivement sept touches ; l'équipe du 6e chasseurs à cheval arriva 2e avec neuf touches ; l'équipe du 1er train des équipages, 3e avec 13 touches.

La poule individuelle des sous-officiers a donné les résultats suivants : 1er, adjudant Marin, du 43e ; 2e, sergent-major Prum, du 43e ; 3e, maréchal des logis Beaumont, du 6e chasseurs à cheval.

Puis, dans l'ordre, Kessler, du 6e chasseurs ; Fontaine, du 1er escadron ; Brevillac, du 6e chasseurs; Frottet, du 43e ; Lepève et Dorin, du 1er escadron.

L'équipe de l'escrime à la baïonnette du 2e bataillon du 43e, composée des soldats Piteux, Van Peteghem, Verreine, fut dédoublée du 43e, après une lutte acharnée avec les 1er et 3e bataillons.

Des félicitations furent adressées aux lieutenants Fialix et Desmarets ainsi qu'au caporal d'escrime Delaye, fils du maître d'armes valenciennois, bien connu pour le titre de champion de France des prévôts militaires qu'il obtint à la grande semaine militaire de Paris.

Des prix offerts par les officiers du 43e furent distribués à la vaillante équipe du 43e.

Les Maux d'Estomac

sont guéris par le traitement de la Grande-Chartreuse, la boîte 0 fr. 60, par poste 0.75, chez Mlles Asseignin, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Téléphone 26.35. 1669

UN EXHIBITIONNISTE

L'agent Faucompres, de service au boulevard de la Liberté, a arrêté hier, vers 5 heures et demie, le nommé Roger Pierre, 35 ans, receveur d'une maison de crédit, domicilié rue Pouse, à Canteleu-Lambersart. Cet individu, qui est marié et père de deux enfants, étalait son impudicité aux yeux des passantes.

Il fut conduit au poste du 1er arrondissement.

LE « CHEVALIER ERRANT » DE FREMIET EST DEBOUT !...

On se souvient que le « Chevalier Errant », l'œuvre équestre de Fremiet, au Palais des Beaux-Arts de Lille, fut renversé et brisé, il y a trois semaines, par un échafaudage qui, en sortir marché, s'écroula. Or, depuis hier, grâce au concours de M. Hoeuw, professeur de sculpture à l'Ecole des Beaux-Arts, cette magistrale statue se dresse à nouveau dans le salle de le statuaire Irançaise, aussi jolie qu'avant sa malencontreuse chute. L'artiste qui l'a réparée en cette circonstance, avec un talent remarquable et, de ce fait, pas le moindre lésurre, en sa blanche matière, ne s'aperçoit. Tout est bien qui finit bien.

SAVON NOTRE-DAME de la TREILLE
Méfiez-vous des imitations. Victor Valesier.

UN RÉSERVISTE A LA PARADE D'EXÉCUTION

Samedi prochain, à 9 heures 30 du matin, sur le, dans la cour de la Citadelle, la parade d'exécution du soldat réserviste Bernollin, du 43e, condamné par le conseil de guerre du 1er corps d'armée à 5 ans de réclusion, dans la dégradation militaire et à 10 ans d'interdiction de séjour, pour vols militaires, port illégal d'uniforme et désertion à l'étranger avec emport d'effets. Tout le régiment y assistera.

AU FEU !...

Hier matin, vers 9 heures, un feu de cheminée s'est déclaré dans une dépendance de la filature Le Blan, rue Fénelon. Les pompiers de la rue du Fontenoy, mandés en toute hâte, n'eurent pas à intervenir, le personnel ayant éteint le foyer avec plusieurs bouteilles de sulfure.

LES DÉCANIERS OPÈRENT TOUJOURS...

Mardi soir, M. Desmettre, négociant, rue de Paris, déposait sa bicyclette en bordure du trottoir, en face de son domicile. Lorsqu'il voulut la reprendre elle avait disparu. Une enquête, comme de coutume, est ouverte.

CLASSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES ATTELÉES

La commission de classement des chevaux et voitures attelées, se réunira à Lille, le 28 mai, à 7 heures et à 2 heures, place Madeleine-Caulier, et les 29, 30 mai, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10 et 11 juin, aux mêmes heures, façade de l'Esplanade, près du Monège civil.

FUNÉRAILLES CIVILES

Aujourd'hui jeudi 28 mai, à 3 heures et demie du soir, auront lieu les funérailles civiles du citoyen Richard Bidalot, peintre-vitrier, fondateur du Syndical des Peintres, décédé à l'âge de 55 ans.

Rassemblée à la maison mortuaire, rue du Curé-Saint-Sauveur, 11, à 3 heures 1/4, pour être conduit directement au cimetière de l'Est.

NOS ARTISTES

M. Joseph Chauleur expose rue Nationale, chez M. Van Peteghem, un portrait de jeune femme qui est très remarqué et qui lui a valu, ces derniers jours, de flatteurs et justes hommages.

M. Joseph Chauleur n'est d'ailleurs affirmé comme un des interprètes les plus fidèles et les plus originaux du visage féminin, et nous applaudissons avec plaisir à son nouveau succès.

VOLEUSE EN HERBE

La jeune Marie Lefebvre, âgée de 10 ans, demeurant rue de Fourmies, 43, a été surprise hier, vers 1 heure 50 de l'après-midi, dans les magasins de la Compagnie Française, rue de Béthune, au moment où elle dérobait deux paires de gants.

Conduite au poste et fouillée, la fillette fut trouvée les poches remplies de colifichets de toilette, qu'elle s'était procurés d'une manière aussi peu coûteuse.

Après une sévère admonestation du commissaire, le gamin a été remise à ses parents.

EXPOSITION
INTERNATIONALE
DE
LYON
Mai-Novembre 1914
1696

IL TOMBE ET SE FRACTURE UNE JAMBE

Hier après-midi, vers 3 heures, M. Marcel Coulond, 36 ans, déménageur, demeurant 191, boulevard Victor-Hugo, était occupé au déchargement d'un camion, à la gare Saint-Sauveur, lorsqu'il glissa et tomba malencontreusement sur le quai. Dans sa chute, le malheureux se fractura la jambe droite. Un docteur appelé en toute hâte, lui prodigua les premiers soins et le fit admettre d'urgence à l'Hôpital de la Charité, où il resterra, en traitement pendant quinze jours environ.

PUGILAT DANS UN CAFÉ-CONCERT

Mardi soir, vers 11 heures, à la Brasserie Universelle, des consommateurs se moquaient, d'une façon par trop outrageante, des artistes en scène.

Quelques camarades de ces derniers, entendant les plaisanteries grossières de ces spectateurs, protestèrent. En guise de réponse ils reçurent des insultes.

Un coup de poing fut alors donné par l'un des artistes indignés, ce qui détermina quelque brouhaha dans la salle.

LES DANGERS DU CYCLISME

L'auto de M. Van dens Borne, demeurant rue Jeanne-Maillotte, a renversé mardi soir, vers sept heures, M. Jules Brunesl, 41 ans, chauffeur, demeurant rue des Stations, 29.

La bicyclette fut mise hors de service, mais M. Brunesl, par un hasard miraculeux, ne fut pas blessé.

CHUTE D'UN VIEILLARD

M. Joseph Van Laer, 82 ans, pensionnaire à l'Hospice Général, passait, mardi soir, vers six heures et demie, place Sébastopol, quand un malaise subit le terrassa.

Des passants relevèrent le vieillard qui portait au front une blessure assez grave, qu'un docteur panse aussitôt.

Après quoi, M. Van Laer fut reconduit à l'Hospice Général.

ROUBAIX

A L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

La conférence de M. Neu

La conférence organisée par le groupe Peignage et Filature, dans le grand Amphithéâtre de l'Ecole des Arts Industriels de Roubaix, a obtenu un très grand et très légitime succès. 250 à 300 personnes y assistaient et on remarquait que cette conférence répondait à un véritable besoin, car le public, presque uniquement composé de chefs d'industrie, d'ingénieurs et de Directeurs d'usines, s'est vivement intéressé au développement si clair de cette magnifique conférence. Le conférencier, M. Henri Neu, membre de la Société des Ingénieurs civils de France, a su captiver son auditoire, malgré l'aridité du sujet qu'il traitait, grâce à un ton agréable de présenter ce dernier et à sa haute compétence.

Il expose d'abord le nécessité de l'humidification dans le travail des textiles et passe en revue les avantages que procure l'humidification dans les peignages, filatures et tissages.

Des graphiques projetés sur l'écran montrent que la résistance, l'élasticité et la force des fibres et des fils de laine, coton, lin et soie, augmentent dans une notable proportion quand ces textiles sont travaillés dans des salles dont l'air est maintenu à une température convenable ainsi qu'à un état hygrométrique approprié à chacun d'eux. La présence de l'électricité statique dans les salles est également neutralisée par l'air humide, car l'air humide est, chacun le sait, meilleur conducteur de l'électricité que l'air sec.

Monsieur Neu fait passer des graphiques montrant des résultats d'expériences qui ont été faites pour constater la décroissement après-coup de l'électricité statique dans les salles au fur et à mesure que l'état hygrométrique augmente.

Il explique que la question de l'humidité n'est plus, à l'heure actuelle, ce qu'elle était au début, les questions d'hygiène sont venues s'y greffer, et les lois réglementant l'hygiène des ateliers ont peu à peu transformé la question en un problème plus complexe : celui du rafraîchissement.

Le conférencier s'étend ensuite longuement sur toute la technique spéciale se rapportant à cet question ; il admettre des exemples, cite des chiffres, et se basant sur des lois physiques, détermine les moyens de produire de l'air frais.

Pour arriver à ce résultat, on combine la ventilation à l'humidification ; on réalise ainsi une certaine évaporation de l'eau dans l'air, phénomène qui a pour effet de produire un fluide tout préparé, frais et humide qui absorbera les calories qui se dégagent dans la salle et les transportera au dehors.

Puis M. Neu fait l'historique des appareils employés pour obtenir les résultats cherchés.

Il montre que cette question est devenue une véritable science car il y a lieu de tenir compte de beaucoup de facteurs, entre autres de ceux du dégagement de chaleur dans les salles ; en effet, dit le conférencier, le dégagement de chaleur dans les salles dans lesquelles on travaille les fibres textiles est considérable et le froid qu'il faut produire pour le combattre est nécessairement très important.

M. Neu décrit ensuite, d'une façon très suggestive, l'installation qui, à son avis lui paraîtrait idéale et à la réalisation de laquelle devraient tendre tous les efforts des inventeurs.

Il fait passer sur l'écran de nombreuses projections qui lui permettent de donner des explications très nettes et très détaillées sur l'appareil Ejecto-atomiseur Kestner, qui est actuellement connu à l'étranger actuelle et qui se rapproche, dit-il, de l'installation idéale qu'il a décrite précédemment. Des résultats d'expériences obtenus dans des salles d'essai, ainsi que de nombreux résultats obtenus, pendant l'été dans des peignages et filatures de laine, dans des filatures de coton et de lin et dans de nombreux tissages, montrent que ce système permet d'obtenir dans les salles pendant les grandes chaleurs de l'été, des températures inférieures à celles de l'extérieur, à l'ombre, tout en assurant l'état hygrométrique le plus favorable pour le travail de ces différents textiles.

Une trentaine de projections montrant de jolies photographies d'installations faites en France, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, en Italie et en Espagne, complètent cette conférence.

M. Mézière, le dévoué Président du groupe Peignage et filature, s'est fait l'interprète de tous ses camarades pour adresser à M. Neu ses chaleureuses félicitations et ses meilleurs remerciements auxquels s'est joint M. Champier, administrateur de notre Ecole, qui avait tenu à assister à la conférence.

En terminant, nous souhaitons que l'initiative prise par M. Mézière, d'accord avec M. Champier, pour organiser une série de conférences sur des sujets industriels, soit couronnée de succès. Notre ville ne pourra qu'en profiter et le succès de la conférence d'aujourd'hui nous fait bien augurer de celles à venir.

DEUX INCENDIES CONSÉCUTIFS

Mercredi, à 8 h. 15, le téléphone informait la caserne des sapeurs-pompiers qu'un incendie assez violent venait de se déclarer dans la cave de la maison occupée, Grande-Rue, 66 bis, par M. Thieffry, marchand de fourrures et chapeaux.

Un employé, en descendant à la cave, servant de magasin annexe, avec un luminaire, avait mis par mégarde le feu à un panier de copeaux. C'est de moins l'hypothèse qui semble vraisemblable.

L'incendie se communique à diverses marchandises, notamment à une caisse de cierges, produisant une fumée âcre et épaisse qui oblige les sauveteurs à faire usage de casque respirateur pour aller attaquer le foyer du sinistre.

Ils durent même enoefie briser quelques carreaux au lanterneau de la cour pour permettre l'évacuation de cette même fumée, particulièrement gênante. A 9 heures, le feu vigoureusement combattu, était éteint. Les pertes couvertes par une assurance, atteignent environ mille francs.

***

A ce moment, les sapeurs se préparaient à regagner leur hôtel, quand un nouvel appel retentit : un lanceur Lemaire et Richardson, 121, rue de Tourcoing, cette fois.

L'auto-pompe partit donc dans cette direction. Le feu, cette fois, s'était déclaré dans la salle des mélanges. Un métier dit « mélangeur » avait pris feu, la laine cardée qui l'alimentait s'étant enflammée par les étincelles produites par une petite pierre qui se trouvait mêlée à la laine.

Deux lances, mises aussitôt en batterie, eurent, au bout d'une demi-heure, raison du feu. Le métier, d'une valeur considérable, a été complètement détruit, ainsi qu'une certaine quantité de matières premières. Les dégâts, que couvre une assurance, atteignent au bas mot 15.000 francs.

BUREAU MILITAIRE

Médaille du Maroc

M. Druart Léon, ex-sergent au 28e bataillon du génie, est prié de se présenter à la mairie, bureau militaire, pour retirer le prevet et la médaille qui lui sont destinés au titre de l'expédition du Maroc.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

Dans l'une des salles du premier étage de la mairie (entrée vers la Chambre de Commerce), la dernière séance de revacci en faveur des enfants aujourd'hui jeudi 28 mai, de 4 à 5 heures du soir.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des précédentes séances sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats des opérations.

Echos des Sociétés

Tir National de Roubaix (S. A. G. 45)

Aujourd'hui jeudi 28 mai 1914, tir ouvert à 2 heures précises, fermé à 18 heures et demie, à l'occasion de la dernière semaine du grand concours de tir à longue portée et au ball-trap. MM. les tireurs commerçants ou autres sont invités à cette séance au stand des Trois-Ponts, rue de Caribert, Roubaix.

Cie Anglaise, Lille, Grande-Place, Costumes et Pardessus sur mesure pour Hommes et Jeunes Gens. Rayon spécial de Costumes Tailleur tout faits pour Dames. Voir nos étalages. 1976

TOURCOING

LUGUBRE TROUVAILLE

Un ouvrier de M. Jean Baret-Vienne, marchand d'engrais, rue de Nantes, était occupé hier à relever des déchets rue de la Potente, non loin de la ferme Destombes, lorsqu'il aperçut un fœtus accroché au barrage des déchets. Il le déposa sur le talus et alla prévenir le police.

M. Meynis, commissaire du 2e arrondissement, fit transporter ce fœtus, qui peut avoir trois mois, à l'hôpital, où il sera soumis à l'examen de M. le docteur Julien, médecin-légiste.

UNE FILLETTE RENVERSÉE PAR UNE VOITURE

Hier, vers onze heures, à la sortie de l'école, Mlle Marie Demeta, âgée de cinq ans, demeurant rue Saint-Blaise, 62, traversait la rue pour se rendre chez son parents. A ce moment la voiture de la boulangerie coopérative de l'Union des Travailleurs des chemins de fer, conduite par Jules Debonnet, domestique, passait dans la rue et renversa la jeune fille qui reçut un coup de pied de cheval à la jambe et se fit une blessure à la tête.

RENVERSÉ PAR UNE AUTO

M. Kastelot Charles, chocolatier, demeurant à Mouscron, rue de l'Industrie, 51, traversait avec son automobile la rue du Chêne-Hospice. Il renversa M. Jules Caroir, 41 ans, demeurant rue Calbert.

M. Jules Caroir a eu des côtes fracturées et des plaies contuses. M. le docteur Delegrange, qui a donné des soins à M. Caroir, a fait des réserves.

MOTOCYCLISTE CONTRE VOITURE

Hier à neuf heures du soir, M. Clément Hubert, 26 ans, cordonnier, rue du Pont-Neuf, 315, passait en motocyclette, boulevard des Trois-Villes. Arrivé au point hydraulique, il heurta avec sa machine la voiture de M. Georges Charles, marchand de chaussures à Wattrelos, hameau du Vert-Vert. M. Clausen fut projeté sur la chaussée. Relevé par des passants, il fut transporté dans un cabaret où il reçut les soins de M. le docteur Décourdelaere.

M. Décourdelaere constata une blessure à l'arcade sourcilière. Le blessé fut conduit en voiture à son domicile.

UN VÉTÉRAN DE 1870 QUI DISPARAÎT

M. Jules Lemon, âgé de 66 ans, et qui fut à Tourcoing le premier bénéficiaire de la retraite ouvrière, vient de mourir dans sa demeure, rue du Beun-Pain, 104.

M. Jules Lemon était médaillé de la médaille de 1870. Après avoir participé à plusieurs batailles de l'année terrible, il fut prisonnier et conduit à Cobleuts où il passa huit mois. Un beau jour, il parvint à tromper la vigilance des gardiens. Jules Lemon s'évada.

Il revint à Tourcoing.

C'est là qu'il mourut après avoir eu une vie de travail.

Il était très estimé.

AMICALE DE LA CROIX-ROUGE

Les sociétaires qui n'ont pas encore à la réunion de dimanche dernier sont priés de retirer leurs invitations pour le bal du samedi 30 mai, à la réunion qui aura lieu ce soir jeudi, à 8 heures et demie, à l'école.

Les meilleures lames du monde

Tous ceux qui utilisent la Rasoir Américain à double tranchant ont le plus grand intérêt à demander à la Maison Blum, 1, rue Taitbout, Paris, « Blum Lames Brevetées » le paquet de 10, franco contre mandat-poste de 0 fr. 60.

AUTOUR DE LILLE

BAILLEUL

Réunion du conseil municipal, ce soir 29 mai, à 20 heures, en session budgétaire.

COMINES

Un domestique est victime d'une agression. — M. Joseph Petit, 50 ans, demeurant, que, à été assailli par plusieurs malfaiteurs qui le rouèrent de coups et le blessèrent grièvement. Une enquête est ouverte.

BOUVINES

Tentative de meurtre. — Le sieur Victor Monnet, journalier, a terrassé M. Alfred Desfontaine, 70 ans, propriétaire à Bouvines, et l'a violemment frappé, sans se soucier du sang que sa victime perdait abondamment. L'infortuné septuagénaire dut son salut à l'intervention de deux demeurés qui saisirent Monnet en état d'arrestation.

CYSOING

Succès. — La jeune Suzanne Marcel, d'Ailly (hameau de Pinart), élève du cours supérieur de l'école publique de garçons de Cysoing, vient de subir avec succès à Lille l'examen de sortie d'aptitude aux bourses de l'enseignement primaire supérieur.

Toutes nos félicitations au jeune lauréat.

WILLEMS

Service public de vaccination. — Séance gratuite en mairie, ce soir, à 16 heures, pas de vaccination.

FLERS

Un hacheur tombe sur la cuisse écrasée. — Louis Constant, 18 ans, hacheur chez Vilbaux, est tombé par suite d'une glissade et a eu la cuisse gauche écrasée entre le chariot et le bâti d'un « renvideur ». Il a reçu assistité les soins du docteur Barbier.

La consultation mensuelle des nourrissons aura lieu le vendredi 29 courant, à 3 heures, salle de la Mairie.

Etat civil. — Naissances. — Robert Dubar, rue Delerue ; Juste Lénart, rue de Lannoy ; Louis Bénard, rue d'Elbeuf.

HEM

On jette des pierres contre un train. — Un voyageur est blessé. — Des pierres ont été lancées contre un train entre l'arrêt d'Hem et la halle du Petit-Lannoy. L'une d'elles brisant une vitre de portière vint blesser au visage un voyageur. On enquête.

Un jeune ouvrier se blesse le bras en travaillant. — Jean Delcourt, 16 ans, adolescent chez Desurmont, a eu le poignet gauche violemment comprimé entre l'échasse et le bâti de son métier en marche. Le docteur Caudmont est intervenu immédiat.

Etat civil. — Naissances. — Berthe Coupiez, rue des Trois-Ponts ; — Defrance Flore, rue de la Citadelle.

LYS-LEZ-LANNOY

Un garçon boucher tombe et se blesse. — Louis Brunin, 38 ans, garçon boucher chez Duchatelet, s'est fait de multiples blessures au coude droit et dans la région lombaire en tombant. Il a reçu les soins du docteur Wartel.

Un tisserand a le main écrasée. — Jules Desplanque, 24 ans, tisserand à Dumas Rasson, a eu la main droite écrasée entre deux organes de son métier.

Le docteur Parmentier lui a donné les soins nécessaires et lui a ordonné deux semaines de repos, sauf complications.

Heurt brutal. — Gilbe Dubois, 19 ans, ouvrageuse chez Boutemy frères, s'est heurté avec violence à la main qui la tenait contre son métier.

Etat civil. — Gabrielle Vanhoute, rue des Leers — Denise Drouies, rue Charry.

Chute malencontreuse. — Clovis Bourgois, 45 ans, échaudeur à la tannerie Pouillet, s'est fait une violente contusion au côté gauche en tombant. — 10 jours de repos.

TOUFFLERS

Etat civil. — Naissance. — Suzanne Decoulet.

Mariage. — Entre : Eliel Dubrus, boucher, et Marguerite Lannoyle, sans profession.

LANNOY

Les examens du C. E. P. — Les examens du certificat d'études primaires sont fixés au lundi 15 juin, pour les garçons, et au mardi 16, pour les filles du canton de Lannoy.

M. Payen, juge de paix, traite la question de la grève des tisserands. — Une réunion de 3 centrices s'est présentée à M. le Juge de Paix, dans l'espoir de obtenir MM. les patrons. Ceux-ci ne se sont pas présentés et ont envoyé une lettre disant ne pouvoir faire aucune concession leur personnel. La grève continue donc.

Jurés criminels. — MM. les électeurs du canton se réunissent à la Mairie, le vendredi à 11 heures, à l'effet de choisir les jurés criminels.

Rupture du fil de trolley. — Des protection du trolley se sont rompus à Tourcoing et n'ont heureusement pas occasionné.